

Le Transmetteur



LES PROFITS AVANT LES GENS ?

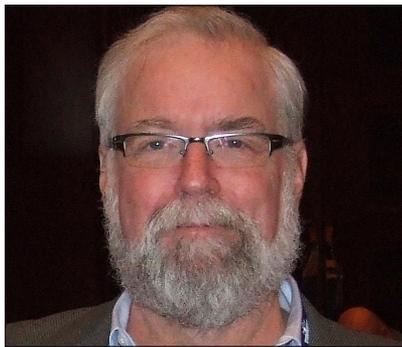


L'HORRIBLE VÉRITÉ SUR LA DÉLOCALISATION DES EMPLOIS

Photo : enfants sans-abri dormant dans une rue de Manille, aux Philippines.



Message du président



Chers membres,

Cette année est très importante pour le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), puisque le Comité de négociation continue de travailler avec diligence afin de négocier une nouvelle Convention collective avec Telus. Le Comité s'entretient avec Telus depuis le 29

juillet 2010 et lorsque cette lettre a été écrite, des réunions régulières étaient en cours.

Comme prévu, le Comité a informé les membres des développements depuis le début et il continuera d'émettre des mises à jour tout au long de la procédure. Chaque membre contribue son expérience, sa force et son dévouement à la table de négociation. Nous sommes très reconnaissants pour les mots

“Cette année est très importante pour le STT, puisque le Comité de négociation continue de travailler avec diligence afin de négocier une nouvelle Convention collective.”

d'encouragement qui nous sont parvenus.

Pendant cette même période, le Comité de négociation du STT pour Stratcom, dirigé par Tamara Marshall, secrétaire-trésorière intérimaire et agente d'affaires, a ratifié une nouvelle entente avec Stratcom.

Le Comité de sensibilisation du public continu de travaillé très fort sur la campagne « Sauvons nos emplois ». Tel que confirmé aux membres du STT dans le passé, Telus augmente ses activités aux Philippines et dans d'autres pays en développement comme l'Inde et le Guatemala, depuis déjà un certain temps. Nous avons très hâte à la sortie du nouveau documentaire réalisé par une équipe de tournage qui s'est rendue aux Philippines pour filmer. Le Syndicat lutte et continuera de se battre pour mettre fin à la délocalisation de nos emplois vers d'autres pays. Par le biais de ce film, nous avons l'occasion de montrer à tout le monde la vérité sur cette problématique et son effet sur la vie des travailleurs (euses) canadiens et sur leur communauté. Le documentaire sortira en début février. Les membres pourront aussi commander le film, le regarder en ligne, ou le voir lors d'un visionnement organisé par leur bureau régional. Veuillez s'il vous plaît vous référer au site actualisé www.sauvonsnosemplois.ca pour

les horaires de projection et pour de l'information sur la campagne.

La réforme du Régime de pensions du Canada (RPC) est une autre question importante qui est au premier plan depuis les quelques derniers mois. Nous encourageons fortement tous les membres à soutenir la réforme du RPC. Il est tout simplement incompréhensible qu'un nombre considérable de travailleurs (euses) atteindra l'âge de la retraite sans avoir suffisamment de revenu pour subvenir à leurs besoins. L'année dernière, le mouvement syndical s'est efforcé à promouvoir des améliorations au RPC comme meilleur moyen d'aider les Canadien(ne)s à épargner davantage pour leur retraite. Il ne reste donc plus d'excuse

pour justifier le délai. Il est grand temps de régler la situation une fois pour toutes. Pour de plus amples renseignements, veuillez s'il vous plaît visiter le

site Internet du Congrès du travail du Canada au www.congresdutravail.ca.

Je tiens à souhaiter à tout le monde un joyeux temps des fêtes. Au nom du STT, je remercie tous nos membres, notre personnel et nos partisan(e)s de leur travail acharné dans l'appui de nos activités et de nos objectifs. Nous encourageons tout le monde à visiter quotidiennement le site Internet du STT (www.twu-stt.ca/fr), à lire les messages de dernière heure, le Transmetteur ainsi que les bulletins d'information et à assister aux assemblées locales, de plus qu'à communiquer avec votre délégué(e) syndical(e) si vous avez des questions et des commentaires.

Solidairement,
George Doubt

Impression de la publication Le Transmetteur suspendue

Afin de réduire les coûts opérationnels, le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications a décidé de suspendre l'impression sur papier de la publication officielle du STT, Le Transmetteur, jusqu'à nouvel ordre. Le Transmetteur continuera d'être publié en ligne et peut être consulté sur le site Internet du STT au www.twu-stt.ca/fr sous « Tenez-vous informé(e) ». Si vous désirez recevoir une copie électronique du Transmetteur, veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre courriel actuel à editor@twu-stt.ca ou remplissez le formulaire électronique sur le site du STT sous « Cybernouvelles ». Merci de votre compréhension.

La ministre du Travail visite le bureau chef du STT



Betty Carrasco, vice-présidente, STT, George Doubt, président, STT, Lisa Raitt, ministre du Travail.

George Doubt, président, Betty Carrasco, vice-présidente, et Diane Pépin, spécialiste des communications, du STT, sont heureux d'avoir accueilli la ministre fédérale du Travail, Lisa Raitt, et son personnel, au bureau chef du STT à Burnaby en Colombie-Britannique, le 13 juillet 2010. La ministre était accompagnée d'Hélène Gosselin, sous-ministre du Travail, de Douglas Turner, chef de cabinet et de Jocelyne Turner, attachée de presse.

La ministre a discuté de plusieurs questions d'intérêt et a félicité le Syndicat de son travail ardu dans la préparation des négociations collectives avec Telus prévues cette année.

L'horrible vérité sur la délocalisation des emplois Regardez le documentaire bientôt !

Chose certaine, si le gouvernement n'adopte pas bientôt une loi, le public devra prendre position et exiger un changement. Toute entreprise qui réalise des profits records et qui continue de délocaliser des emplois à l'étranger est incontestablement avare. L'avidité de Wall Street a causé l'effondrement d'un système financier et la même chose se produit aujourd'hui sous le nez des gens avec la délocalisation.

Des entreprises comme Telus délocalisent systématiquement tout emploi pouvant être accompli à distance vers des pays qui effectue le travail pour une fraction du coût : Philippines, Inde, Guatemala, etc. Mais à quel prix pour les Canadien(ne)s ? Et pourquoi le gouvernement du Canada promeut-il des endroits comme les Philippines où les droits de l'homme sont reconnus comme étant parmi les pires au monde ? Les travailleurs (euses) qui tentent de former des syndicats font souvent face à des enlèvements, à de la torture et même à la mort. Pourtant, Telus continue de délocaliser des emplois à l'étranger et de soutenir des régimes antisyndicaux.

Le combat a été difficile pour sensibiliser la population et pour dévoiler la vérité sur la délocalisation d'emplois à l'extérieur du Canada. Les campagnes de commercialisation habiles font croire aux gens que le futur est simple, mais la réalité d'arrière-scène est alarmante. Pour mettre en lumière

les effets de cette pratique sur le public et sur l'économie canadienne, la campagne « Sauvons nos emplois » continue ses efforts. Un nouveau documentaire intitulé « Connexion échouée » sortira en début d'année. Veuillez s'il vous plaît visiter le www.sauvonsnosemplois.ca ou référez-vous aux messages de dernière heure sur le site Internet du STT pour de plus amples détails (www.twu-stt.ca/fr).



Le 5 octobre 2010, nous avons entrepris notre voyage à Manille, aux Philippines, pour filmer une portion d'un documentaire pour le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications. Le documentaire traite des effets négatifs de la délocalisation d'emplois sur l'économie canadienne et sur ses communautés.

Équipe de tournage aux Philippines

Récit de l'équipe de tournage du documentaire

Wouaou, quel voyage éducatif ! Notre équipe chevronnée, composée de professionnels expérimentés dans le domaine, a appris de la part de militant(e)s syndicaux et de directeurs (trices) en formation syndicale que le gouvernement philippin travaille en étroite collaboration avec des entreprises étrangères pour empêcher la syndicalisation de leurs employé(e)s. De plus, un bon salaire aux

“La grande majorité des agent(e)s en centres d'appels sont de jeunes adultes (âgés de 17 à 25 ans), dont la plupart travaillent la nuit pour s'ajuster aux heures de travail nord-américaines.”

Philippines représente environ 350,00 \$ (CAD) par mois et les entreprises étrangères profitent de la main-d'œuvre peu coûteuse à l'étranger aux dépens des travailleurs (euses) canadiens.

La grande majorité des agent(e)s en centres d'appels sont de jeunes adultes (âgés de 17 à 25 ans), dont la plupart travaillent la nuit pour s'ajuster aux heures de travail nord-américaines, puisque les Philippines ont 15 heures d'avance sur Vancouver. De nombreux café-restaurants et restaurants-minute, qui polluent la base des centres d'appels, ravitaillent en café les agent(e)s tout au long de leurs heures de travail. Notre équipe de tournage a été autorisée à filmer à l'intérieur des centres d'appels dans le quartier commercial et d'affaires d'Ortigas, situé dans la région métropolitaine de Manille. Nous avons ainsi été en mesure d'observer cette industrie en plein essor. Nous nous sommes aussi entretenus avec des dirigeant(e)s syndicaux qui nous ont relaté



Thomas Stringham, Jeff Carter, Pieter Stathis, Ken Frith

leurs difficultés quant à la syndicalisation des employé(e)s travaillant pour des entreprises étrangères. Nous avons interviewé Analea Escera, directrice générale chez EILER, un institut local de formation syndicale et de recherches, ainsi que d'agent(e)s de centres d'appels.

L'externalisation de processus d'entreprise continue de croître à un rythme bouleversant aux Philippines ; nous pouvons constater cette croissance par les chantiers de construction de nouvelles tours de centres d'appels dans divers lieux autour de Manille métropolitaine. Subséquemment, encore plus d'emplois seront perdus au Canada. Notre but est d'exposer cette pratique et d'encourager la population à exprimer son mécontentement envers l'avidité des entreprises au détriment des familles de la classe moyenne et l'absence de restrictions gouvernementales concernant la délocalisation.

Assurez-vous de voir le documentaire qui sortira très bientôt !

Appuyez la réforme du RPC

Personne ne veut atteindre l'âge de la retraite pour finalement découvrir qu'il ou elle ne peut pas se permettre de la prendre ! Pourtant, beaucoup de Canadien(ne)s font face à cette dure réalité. C'est un fait que les gens ont tendance à ne pas suffisamment épargner pour leurs vieux jours. Le Congrès du travail du Canada (CTC) mène des efforts pour faire pression sur le gouvernement afin de doubler les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) pour l'avenir et ainsi fournir une sécurité des retraites pour tous les Canadien(ne)s. Cette stratégie, qui est grandement soutenue, consiste en une façon efficace et abordable d'abolir la pauvreté chez les personnes âgées tout en assurant que les prestations du RPC représentent une plus grande proportion de ce que recevaient les employé(e)s avant la retraite.

Pour de plus amples détails sur la réforme concernant le RPC, veuillez s'il vous plaît visiter le site Internet du CTC au : www.congresdutravail.ca.



Le maintien des emplois au Canada est un impératif moral pour les gouvernements et les entreprises

Cet éditorial écrit par George Doubt, président, STT, a paru dans le journal La Presse dans le cadre d'un reportage publicitaire intitulé « Débranché », le lundi 3 septembre 2010.

Lors de discussions sur l'impartition du travail vers d'autres pays, aussi appelée délocalisation ou externalisation, on entend fréquemment des arguments comme « Les entreprises doivent rester concurrentielles » ou « C'est le prix à payer pour faire des affaires dans une économie mondiale ». Le problème avec ce courant de pensée est que les travailleurs (euses) — et les effets négatifs pour l'économie canadienne et le tissu social — sont complètement laissés hors de l'équation.

L'externalisation a des motifs uniquement financiers. Si tout ce qui compte est de faire plaisir aux actionnaires en maximisant les marges de profit d'une entreprise, pourquoi des générations d'hommes et de femmes ont-elles sacrifié leur sang, leur sueur et leurs larmes, et, dans certains cas, leur vie, pour la lutte en faveur des droits des travailleurs (euses)?

Bien que de nombreuses entreprises profitent de généreuses subventions du gouvernement, des milliers de travailleurs (euses) canadiens perdent leur emploi, ce qui n'est pas seulement leur fardeau personnel, mais affecte également leurs familles et des collectivités entières. N'avons-nous rien appris de la récente crise économique causée en partie par la cupidité absolue des entreprises?

Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT) représente environ 12 500 employé(e)s de Telus. Depuis 2006, Telus a imparti à l'étranger des emplois canadiens du service à la clientèle, du service des téléphonistes, des ventes à l'extérieur et de l'assistance à la clientèle de téléphonie cellulaire. Des travailleurs (euses) des Philippines, de l'Inde et du Guatemala fournissent maintenant des services aux clients canadiens. En 2009, Telus a commencé à externaliser des centaines d'emplois techniques et d'ingénierie en Inde. Pour aggraver l'insulte, Telus a forcé les travailleurs (euses) canadiens à former leurs remplaçant(e)s étrangers.

Comment Telus peut-elle continuer à dire au public : « Nous donnons là où nous vivons », tout en réduisant ses effectifs et en poursuivant l'impartition des emplois ? Examinons les

effets socioéconomiques négatifs à court et à long terme : Les entreprises locales ne peuvent pas vendre des biens et des services aux personnes qui ne peuvent pas se les payer. Les travailleurs (euses) qui avaient auparavant un emploi raisonnablement rémunérateur quittent leurs collectivités et déracinent leurs familles pour aller trouver du travail ailleurs, et leurs activités économiques les suivent.

En même temps, la demande de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale augmente, et celles-ci ne peuvent pas remplacer ni offrir la même qualité de vie que des emplois bien rémunérés. En plus de créer du chômage, l'externalisation des emplois contribue à accroître la pauvreté, la criminalité, l'instabilité politique et les problèmes de santé mentale, à diminuer le niveau de santé et plus encore.

Les entreprises devraient également penser aux coûts cachés de la délocalisation comme la perception négative du public et l'effet néfaste sur le moral et la productivité du personnel restant. Nous devons nous demander : « Si les entreprises canadiennes sont autorisées à continuer à externaliser les emplois canadiens au même rythme, qui paiera les impôts et achètera les biens et les services qui soutiennent l'activité économique locale? »

La campagne « Sauvons nos emplois » (sauvonsnosemplois.ca) a été lancée en réponse aux pratiques d'impartition des entreprises. Nous savions qu'il était essentiel de faire connaître aux Canadiens(ne)s ce qui se passe et de ce qui peut être fait à ce sujet. On a dû entendre notre message, car peu de temps après, Shaw a commencé à mettre en place des panneaux d'affichage vantant le fait que l'entreprise ne pratique pas l'externalisation. Peut-être que Telus devrait en prendre note.

Comme les portes s'ouvrent à la concurrence dans l'industrie des télécommunications, les entreprises cherchent des manières de se démarquer. Ajouter au problème du chômage n'est pas la meilleure façon de s'y prendre. Il est temps que le gouvernement représente les droits des travailleurs (euses), adopte une législation équitable et s'interroge sérieusement sur la sagesse d'impartir des emplois canadiens à l'étranger.

À 57 ans, Jerry Oberhammer n'était pas prêt pour la retraite. Il avait l'intention de travailler encore une dizaine d'années avant de ralentir. Mais Telus avait une autre idée; après 33 ans au service de cette société, M. Oberhammer a vu son emploi délocalisé en Inde et a été licencié.

Les Canadien(ne)s demandent aux employeurs de conserver les emplois au pays

Cet article a paru dans le journal La Presse dans le cadre d'un reportage publicitaire intitulé « Débranché », le lundi 3 septembre 2010.

Le technicien en réparations à l'installation de Calgary s'en souvient très bien.

« C'était le 1er mars de l'an dernier. Notre directeur nous a convoqués, moi et une quarantaine d'autres, et nous a annoncé

« La conséquence majeure du fait que les entreprises externalisent les activités non essentielles est que les salaires canadiens ont fait l'objet de fortes pressions, que les avantages sociaux ont été érodés et que des emplois ont été perdus. »

que nos emplois seraient impartis à une entreprise établie en Inde. Ce n'était qu'une question d'argent. Telus pourrait payer 5 \$ de l'heure en Inde pour un travail qui lui faisait gaspiller 30 \$ de l'heure au Canada », dit M. Oberhammer. Bien qu'on lui ait donné une prestation de retraite anticipée, elle ne lui était pas suffisante pour vivre. Après avoir cherché pendant trois mois, M. Oberhammer a trouvé un autre emploi, mais ce n'est qu'un emploi temporaire jusqu'au mois d'octobre de cette année.

« Il n'y a tout simplement pas beaucoup d'emplois pour des personnes ayant des compétences comme les nôtres. Beaucoup de mes anciens collègues de Telus ont été contraints de prendre des postes moins bien rémunérés dans l'industrie des services pour essayer de s'en sortir », dit-il.

Andrew Jackson, directeur des politiques sociales et économiques au Congrès du travail du Canada à Ottawa, affirme que même si la délocalisation des emplois canadiens vers des travailleurs (euses) à l'étranger se produit depuis les années 1980, la tendance s'est intensifiée ces dernières années, en particulier dans le secteur manufacturier.

M. Jackson explique que la conséquence majeure du fait que les entreprises externalisent les activités non essentielles est que les salaires canadiens ont fait l'objet de fortes pressions, que les avantages sociaux ont été érodés et que des emplois ont été perdus. Plus récemment, l'environnement Internet a donné un nouvel élan à l'externalisation des services, tels que les centres d'appels, l'analyse d'imagerie médicale et le travail de conception-fabrication.

George Doubt, président national du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), qui représente plus de 12 500 employé(e)s de Telus, estime que l'entreprise a externalisé au moins 1 200 emplois au cours des 18 derniers mois seulement. « La tendance a commencé à s'aggraver en 2005, lorsque nous étions en négociations avec Telus en vue d'une entente nationale. Ils ont dit que c'était une option à court terme afin de s'assurer de pouvoir continuer à fournir des services à leurs clients, mais elle n'a jamais pris fin. La sous-traitance a augmenté », dit M. Doubt.

Certains travailleurs(euses) sont placés ailleurs dans l'entreprise lorsque leurs emplois quittent le Canada, tandis que d'autres acceptent un programme de départ volontaire. M. Doubt admet que, bien que le programme soit assez généreux, l'impact à long terme de la perte d'emplois, notamment pour les petites collectivités, est dévastateur.

« Je sais que l'entreprise dit avoir besoin de réduire le coût de la main d'œuvre pour demeurer concurrentielle, mais le problème est que Telus vend ses services au Canada à des Canadien(ne)s, et devrait donner à ces derniers les emplois pour leur fournir ces services », dit M. Doubt. M. Jackson affirme que le Canada n'a pas exploité les possibilités de remplacer les emplois manufacturiers perdus par l'externalisation avec des activités telles que l'exportation de technologies de pointe vers des pays comme la Chine.

« Au lieu de cela, le secteur canadien des ressources, qui est exigeant en investissements plutôt qu'en main d'œuvre, représente maintenant environ les deux tiers de nos exportations, et les produits manufacturés à peine un tiers, contre environ 50 pour cent il y a 10 ans », explique M. Jackson.

Il croit que la tendance à la délocalisation se poursuivra jusqu'à ce que le coût de l'énergie atteigne le point où il sera moins coûteux de faire revenir les emplois manufacturiers en Amérique du Nord que d'importer les marchandises des pays qui ont pris ces emplois ces dernières années.

Pour George Doubt et le STT, la préoccupation immédiate est le nombre d'emplois qui seront perdus dans les prochains mois en raison de l'externalisation continue.

Le STT obtient gain de cause dans un important arbitrage

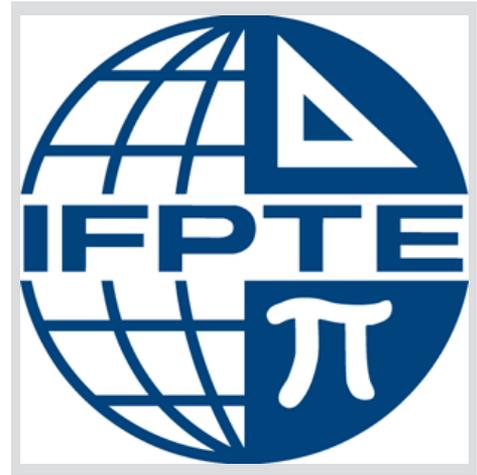
Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une décision arbitrale longuement attendue sur les refus de prestations survenus lors de la période de requalification a été rendue en faveur du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), le 5 août 2010. Le grief a été formulé suite aux pratiques de refus de prestations de la part de Telus pour les employé(e)s qui ont épuisé leurs versements de prestations d'invalidité de courte durée.

L'arbitre nommé dans ce dossier, Christopher Sullivan, a statué en faveur du Syndicat. Il a rejeté l'argument de l'employeur selon lequel un(e) employé(e) qui a bénéficié d'un congé d'invalidité de courte durée et qui a réintégré son lieu de travail pendant au moins vingt-deux jours de travail consécutifs, doit s'absenter pendant une période minimale de dix jours afin d'obtenir quinze autres semaines de prestations d'invalidité de courte durée à 70 pour cent. L'arbitre Sullivan a rejeté toute suggestion voulant que le régime d'assurance invalidité de courte durée crée une exigence substantive pour qu'une absence subséquente soit d'un minimum de dix jours afin qu'un(e) employé(e) obtienne cet avantage unique.

L'arbitre a ordonné à la Société de payer les individus concernés, incluant les employé(e)s dont les circonstances ont été utilisées à des fins d'illustration dans cet arbitrage, une somme égale aux prestations auxquelles ils et elles ont droit conformément à cette déclaration. Ainsi, les autres travailleurs (euses) dont les prestations d'invalidité de courte durée ont été refusées en raison de leur absence subséquente de moins de dix jours ont droit à une indemnité de dommages-intérêts.

L'arbitre a aussi déterminé que la révision du régime d'assurance invalidité de courte durée, effectuée par l'employeur en juin 2008, consistait en une réduction unilatérale des prestations versées aux employé(e)s. La révision unilatérale de l'employeur visait à éliminer la couverture de quinze semaines pour certains employé(e)s. Il a confirmé que la lettre d'entente sur les niveaux de prestations, négociée au dernier cycle de négociations collectives, fait obstacle à la réduction des prestations d'invalidité de courte durée effectuée par la Société lors de la modification unilatérale du régime en juin 2008.

Tous les membres qui croient s'être fait refuser des prestations par la Société, contraire à cette décision arbitrale, devraient communiquer avec leur agent(e) d'affaires immédiatement. Si leurs circonstances relèvent de celles mentionnées dans la décision, ils et elles pourraient avoir droit à une indemnité de dommages-intérêts. L'arbitre demeure saisi du dossier, de sorte à régler tout différend provenant de la mise en œuvre de sa décision.



TEAM-IFPTE Section locale 161 ratifie une convention collective

Le 9 septembre, 1 200 gestionnaires et ingénieurs professionnels et techniques chez MTS Allstream, membres de la Section locale 161 de Telecommunications Employees Association of Manitoba - International Federation of Professional and Technical Engineers (TEAM-IFPTE), ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de deux ans et demi, prenant fin le 19 février 2013.

Quelques changements clés comprennent : ajout de programmes pour congé d'adoption, augmentation salariale de deux pour cent à la troisième année, augmentation d'un pour cent à la rémunération variable, paiement d'une somme forfaitaire de 500\$, modifications au programme d'évaluation des postes et modifications à la formule du programme de retraite volontaire/indemnité de départ.

Vos Nouvelles. Votre Futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca
Cliquez sur Cybernouvelles !

Danger quant aux coupe-circuits à fusibles de *BC Hydro*

Les coupe-circuits de porcelaine représentent un danger sérieux pour tous les membres du STT qui travaillent avec des poteaux communs. BC Hydro révèle que les nouveaux coupe-circuits à bande rouge sont défaillants et que les coupe-circuits à fusibles de 25 kV et 35 kV font défaut à un taux plus élevé que prévu.

Les membres du STT devraient toujours garder une distance suffisante avec un primaire pour éviter le risque de contact direct avec le côté primaire d'un coupe-circuit à fusible défectueux ou avec le câble vertical. Cependant, une défaillance pourrait causer au poteau de devenir sous tension, entraînant ainsi un danger d'électrocution pour les membres. Un coupe-circuit à fusible défectueux pourrait entrer en contact avec un(e) travailleur (euse), le poteau ou l'équipement, comme une traverse ou un transformateur. Les tessons de porcelaine pouvant atteindre les travailleurs (euses) représentent aussi un danger.

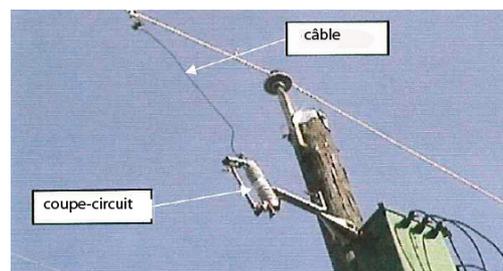
En plus des nouveaux coupe-circuits à bande rouge, des coupe-circuits de porcelaine âgés de plus de 30 ans semblent eux aussi faire défaut. Hydro rapporte que le taux de défaillance est relativement faible, mais puisqu'il y a 310 000 coupe-circuits à fusibles présentement en service en Colombie-Britannique, les membres seront fréquemment exposés à ce genre de poteaux. Il est donc très probable pour les membres de rencontrer des poteaux aux coupe-circuits à fusibles qui sont défaillants ou qui subissent une rupture pendant que le travail au poteau est en

cours d'exécution.

Un autre mode de défaillance des coupe-circuits à fusibles pourrait exposer les membres à un risque : un coupe-circuit à fusible contenant une rupture invisible au niveau du sol entraînerait une fuite de courant le long du poteau, créant des tensions dangereuses. Utilisez toujours votre détecteur de tension avant de monter à un poteau afin de déceler les fuites de courant.

Un employé a presque été électrocuté lors d'un incident. Le membre avait vérifié la tension avant de monter au poteau et n'en avait pas détecté. Mais, une fuite de courant le long du poteau, provenant du coupe-circuit à fusible, était survenue avant que l'employé n'arrive sur les lieux. Le poteau, qui à l'origine était sec, avait sûrement été mouillé quand la défaillance s'était produite. Ce cas soulève deux problèmes : une fuite de courant coulait le long du coupe-circuit et le coupe-circuit a subi une rupture. Heureusement, il s'est rabattu loin du membre et du poteau. Le Syndicat sait qu'il y a eu d'autres ruptures de coupe-circuits à fusibles en Colombie-Britannique.

Un coupe-circuit en polymère a été approuvé et le mode de défaillance est différent de celui de porcelaine. Donc, les 310 000 coupe-circuits de porcelaine de BC Hydro seront éventuellement tous remplacés, mais il faudra plusieurs années pour éliminer définitivement ce danger.



Soyez prudents et agissez en conséquence

Le Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité entre le STT et Telus travaille présentement à développer une liste de vérification pour aider les membres à déterminer s'il est sécuritaire de manipuler les coupe-circuits à fusibles avant de monter aux poteaux.

Entre-temps, voici quelques points importants à retenir :

- Avant de débiter, essayez de figurer le fil de sortie au haut du coupe-circuit à fusible qui est attaché au primaire et tentez de prévoir le scénario dans l'éventualité où il y aurait rupture de l'isolateur. Si le primaire se mettait à osciller, se rabattrait-il sur le poteau ou sur l'équipement ?
- Lors d'une installation, si le primaire risque d'entrer en contact avec le poteau ou l'équipement, ne procé-
- dez pas. Rapportez la situation à votre gérant(e) pour déterminer si vous pouvez accomplir le travail de façon sécuritaire.
- Vérifiez toujours la tension et s'il y a danger, ne montez pas au poteau. Communiquez immédiatement avec votre gérant(e) et rapportez le risque.
- Sachez que même si le coupe-circuit à fusible n'est pas défaillant au moment de la vérification, il pourrait se mettre à faire défaut une fois que vous êtes monté au poteau pour travailler.
- Souvenez-vous que la tension au poteau pourrait changer dans l'éventualité où il deviendrait mouillé après la vérification initiale.



RASTT

Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications

En août dernier, le STT a envoyé aux membres du courrier les avisant des avantages additionnels, parrainés par le Conseil exécutif, qui sont offerts par AIL - L'Américaine, compagnie d'assurance vie et revenu. Par conséquent, le bureau du Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications (RASTT) a reçu beaucoup de demandes de renseignements et plusieurs préoccupations ont été exprimées sur le statut et sur l'avenir du régime propre au STT. Nous désirons fournir des clarifications à ce sujet et rassurer les membres qu'aucun changement n'a été apporté au RASTT.

Premièrement, nous voulons clarifier aux membres que le RASTT et AIL sont des entités complètement séparées et que le RASTT n'est pas affilié à L'Américaine, compagnie d'assurance vie et revenu. Pour toutes les demandes concernant AIL, veuillez vous référer directement aux numéros de téléphone indiqués à leur lettre, plutôt que de communiquer avec le bureau du RASTT.

Deuxièmement, les fiduciaires tiennent à préciser aux membres que la couverture du RASTT demeure inchangée et qu'il n'est pas du tout prévu de discontinuer le régime du Syndicat. Le RASTT continuera, dans la mesure du possible, d'offrir de très bonnes assurances vie et invalidité additionnelles aux membres du régime et d'accueillir de nouveaux membres. Nous encourageons les membres du STT, qui sont admissibles, à participer au RASTT dès la première occasion, puisque quiconque ayant décidé de ne pas s'inscrire lors d'une période ouverte devra fournir une preuve d'assurabilité satisfaisante au moment de l'adhésion à une date ultérieure.

Finalement, nous tenons à informer les membres que le RASTT n'appui pas de compagnies d'assurances en particulier et nous recommandons fortement aux membres de considérer toutes les options fournies par les divers fournisseurs avant de prendre d'importantes décisions financières qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité de leur famille. De nombreux fournisseurs offrent toutes

Message aux membres du RASTT

sortes d'assurances et la couverture disponible est différente d'un régime à l'autre. Il est important de bien comprendre les limites de chaque police et comment chacune d'entre elles affectent votre couverture existante.

Nous espérons que vous prendrez en considération les avantages qui s'offrent à vous par le biais du régime propre au STT, 100% canadien et syndiqué, lorsque vous chercherez des assurances vie et invalidité additionnelles. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.twplans.com (en anglais) et cliquer sur TWBP ou contactez le bureau du Régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications sans frais au 1-877-430-3302 ou au 604-430-3300. L'information vous sera acheminée par courriel et personne ne vous téléphonera ni vous rendra visite.

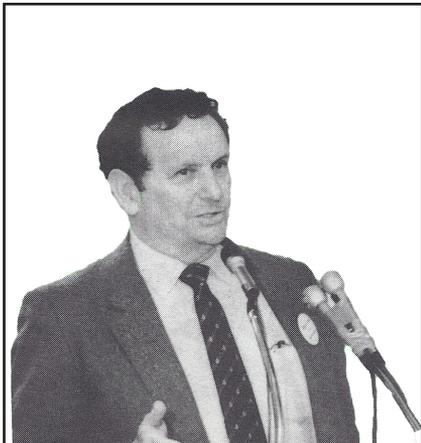
Échéance des résolutions pour le Congrès

Le Congrès de politique 2011 aura lieu du 2 au 6 mai 2011, à Surrey, en Colombie-Britannique. Les membres doivent soumettre leurs résolutions pour considération des divers comités et délégué(e)s de Congrès au plus tard à minuit, le 21 janvier 2011.

Veuillez s'il vous plaît faire circuler cette information afin d'assurer que tout le monde achemine leurs résolutions d'ici la date indiquée ci-dessus.

Nous encourageons toujours les membres à acheter des entreprises canadiennes aux travailleurs (euses) syndiqués autant que possible.

À la mémoire de Bill Clark



La famille de Bill Clark annonce avec grande tristesse son décès, le 26 octobre 2010. Bill est né à New Westminster, le 25 février 1932, fils de Hugh et Catherine Clark. Cadet de sept enfants, Bill a connu la compétition à un jeune âge. Il suivait ses frères aînés aux terrains de soccer et

de baseball de Sapperton où il a appris rapidement à jouer tous les sports auxquels il était exposé. Il a été l'un des plus jeunes receveurs à jouer dans une ligue majeure et a joué au sein de plusieurs équipes championnes. En 1950, il a assuré la position de garde au sein de l'équipe de basketball Duke of Connaught qui a remporté le championnat en Colombie-Britannique cette année-là. Il a excellé dans tous les sports, mais son sport favori était le baseball et la position de receveur. Plus tard dans sa vie, le plaisir associé à un coup de circuit avec buts remplis a été remplacé par un coup en flèche en plein centre de l'allée. Bill aimait aussi le golf.

En 1952, Bill a été embauché par B.C. Telephone Company. Deux ans plus tard, alors qu'il préparait sa mutation à Mission, Bill a rencontré la secrétaire Gwen, qu'il a invité à une partie de baseball. Ce soir-là, Bill a joué la meilleure partie de sa vie. Malheureusement, Gwen n'était arrivée qu'à la neuvième manche et avait tout manqué. À partir de ce moment et pour le reste de sa vie, Bill a fait en sorte que Gwen soit toujours en avant plan. Bill et Gwen se sont mariés deux ans plus tard, le 1er septembre 1955. Ensemble, ils ont eu trois fils ; Barry, Bill Jr. (Elaine) et Jamie (Sandra). Trois petits-enfants ; Ryan, Sean et Arlina, sont venus compléter le portrait de famille et ont apporté beaucoup de joie à Bill et à Gwen.

Bill a occupé plusieurs postes chez B.C. Telephone avant d'accepter un poste à temps plein au sein du Syndicat en 1969. En 1973, Bill a souffert d'une grave crise cardiaque et a pris congé pour revenir quelques mois plus tard à son poste au Syndicat. Il a occupé plusieurs postes au sein du syndicat et est devenu président en 1979. Il a agi à ce titre jusqu'à sa retraite en 1986. Bill, en tant que président, a surmonté une période turbulente avec le syndicat. Grâce à son habilité à négocier

et au soutien assidu des membres, des contrats solides qui méritent d'être protégés et défendus ont été engendrés. Les prestations de retraite sont devenues la priorité de Bill et il a donc commencé à examiner sérieusement tous les aspects des régimes de retraite au Canada ainsi qu'aux États-Unis.

En 1989, avec l'appui du STT, Bill a réuni divers syndicats et leur a présenté une idée assurant le maintien des fonds de retraite en Colombie-Britannique, de plus que la création d'emplois syndiqués pour les générations futures. Cette formulation est éventuellement devenue connue sous le nom de Concert Properties. Bill a rassemblé les plus brillants et les meilleurs pour réaliser cette initiative et une fois satisfait, Bill a pris du recul, son travail étant accompli. Concert Properties est maintenant l'une des compagnies d'immobilier résidentiel les plus importantes et prospères de la Colombie-Britannique et à travers le Canada.

Le travail ardu de Bill a été reconnu lorsqu'Isla Carmichael lui a dédié son livre, Money on the Line. Bill a été président du STT, vice-président de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique (B.C. Fed.), président et fondateur de Forum et a siégé au sein de divers conseils. Bill a accompli beaucoup durant sa vie, mais ces accomplissements auraient été insignifiants sans l'amour et le soutien de Gwen. Ils ont partagé une vie merveilleuse et savaient comme ils étaient chanceux d'avoir été ensemble pendant 55 ans. Malgré l'horaire très chargé de Bill, il a toujours été présent pour ses fils. Bill a formé un lien étroit avec ses trois enfants, qui s'est intensifié au fur et à mesure qu'ils sont devenus adultes. Bill était très axé sur la vie de famille.

Au lieu d'un service, les contributions à Pacific Parkinson Research Institute et à Canuck Place seront versées au nom de Bill. En l'honneur de Bill, des dons à l'une ou l'autre de ces associations seraient grandement appréciés. Merci de ne pas envoyer de bouquets de fleurs.

La famille tient à remercier tout le personnel chez Morgan Place des excellents soins fournis à Bill alors qu'il combattait vaillamment la maladie de Parkinson. La famille se recueillera en privé et reflètera sur cette vie bien remplie. Vous êtes tous et toutes invités à laisser un message personnel de condoléances sur le registre commémoratif en ligne de la famille au www.personalalternative.com.



Lettres de remerciements

Remerciements pour le cadeau de prise de retraite :

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tous mes confrères et toutes mes consœurs syndicalistes du généreux cadeau de retraite de 1 000 \$. J'ai l'intention de dépenser cette somme sagement. Les jours d'été sont particulièrement chauds. Je veux aussi remercier tous les dirigeant(e)s syndicaux, agent(e)s d'affaires et délégué(e)s syndicaux de leurs efforts sans relâche dans la représentation syndicale de mes confrères, de mes consœurs et de moi-même au cours des trente dernières années. S'il vous plaît, continuez à faire du bon travail, car nous savons tous et toutes qu'unis, nous sommes plus forts. Bonne chance à tout le monde dans les prochaines négociations avec l'employeur. Merci encore pour un travail bien fait.

John Lee
Anciennement de la Section locale 7

Je veux simplement manifester ma gratitude pour le cadeau monétaire et pour le certificat que vous m'avez envoyé. Je m'adapte encore à l'idée d'être un ancien employé de BCTel/

Telus. Je suis reconnaissant d'avoir fait partie d'un Syndicat, pendant mes 29 ans d'embauche, qui offre autant de soutien. J'espère vraiment que les membres, anciens et nouveaux, apprécieront aussi cet héritage.

Merci beaucoup,
Ernie Block
Anciennement de la Section locale 5

Je souhaite partager avec tout le monde comment j'apprécie ma retraite après 32 ans d'embauche chez BCTel/Telus. Je remercie sincèrement le STT du soutien fourni pendant toutes ces années et aussi pour le cadeau de retraite de 1 000 \$. De plus, merci beaucoup au Syndicat pour mes prestations de retraite qui facilitent ma vie.

Sincèrement,
Lesley Fairweather
Anciennement de la Section locale 1

Je veux simplement remercier le STT des cadeaux que j'ai reçus lorsque j'ai pris ma retraite. J'aimerais aussi remercier tous mes confrères et toutes mes

consœurs des 37 ans passées en leur compagnie chez BCTel/Telus. Je me suis bien amusé. Bonne chance lors des prochaines négociations.

Merci,
Tom Cullen
Anciennement de la Section locale 5

Merci pour le cadeau de membre retraité. C'est une autre belle preuve de ce que les gens peuvent accomplir lorsqu'ils sont unis.

Mike Osterholm,
Anciennement de la Section locale 5

Puisque je suis nouvellement retraitée, j'ai reçu un généreux chèque de 1 000 \$ il y a quelques jours et je vous en remercie énormément. Nos membres sont très chanceux que vous ayez une politique qui démontre votre appréciation pour leur adhésion au STT. Je me suis sentie honorée et fière d'avoir été membre pendant 38 ans. Donc, encore une fois, merci beaucoup.

Sincèrement,
Kate Sauberli
Anciennement de la Section locale 51

suite à la page 12

Récipiendaires de bourses d'études 2010

Quatre bourses de 1 000 \$ et trois bourses de 750 \$ ont été attribuées aux enfants de membres du STT qui entament leur première année d'études postsecondaires. Tous les récipiendaires ont démontré une excellente performance académique, de bonnes qualités de leader (euse) et du dévouement au sein de la communauté.

Les récipiendaires sont :

- Alyssa Buck de Dilsbury, Alb., étudiera les nouveaux médias à l'Université de Lethbridge. (1 000 \$)
- Kimberly Copeland de Sooke, C.-B., étudiera les sciences sociales à l'Université de Victoria. (1 000 \$)
- Eliza McGuire de Nanaimo, C.-B., étudiera en arts à l'Université Acadia. (1 000 \$)
- Janelle Payan de Port Coquitlam, C.-B., étudiera les sciences infirmières au Collège Douglas. (1 000 \$)
- Kathleen Joe de Surrey, C.-B., étudiera en Sciences à l'Université Simon Fraser. (750 \$)
- Cole Wagner de Maple Ridge, C.-B., étudiera en arts à l'Université Carleton. (750 \$)
- Jamie Wu de Burnaby, C.-B., étudiera en arts à l'Université de la Colombie-Britannique. (750 \$)

Infos de dernière heure :
1-888-986-3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna
#102-1456, rue St. Paul
Kelowna, BC V1Y 2E6
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George
#102-3645, 18e avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#602-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton
#1280-5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Westmount
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com

LETTRES DE REMERCIEMENTS SUITE

Je veux remercier le STT pour le cadeau de retraite de 1 000 \$. Après 40 ans et sept mois à travailler à vos côtés, je m'adonne dorénavant à différentes activités, comme la pêche, le golf, des voyages, etc. Je sais déjà à quoi servira cette somme d'argent qui est vraiment très appréciée. Merci encore.

Doug Kernaghan
Anciennement de la Section locale 8

J'aimerais remercier le STT du cadeau de retraite de 1 000 \$ que j'ai reçu. J'ai travaillé pendant 35 ans avant d'atteindre la retraite et j'y suis maintenant arrivée. J'ai travaillé avec des gens extraordinaires qui m'ont aidé à être forte et à me battre solidairement pour les droits de nos consœurs et de nos confrères. Nous avons lutté pour permettre à ceux et celles qui nous succéderont de se bâtir un avenir meilleur. Toujours solidaires, nous n'avons jamais abandonné. Je suis fière de nos accomplissements. Je suis fière de notre Syndicat et des efforts fournis par mes consœurs et par mes confrères du STT. Je vous remercie d'avoir été présents. J'apprécie les moments que nous avons partagés. J'ai hâte de vivre encore beaucoup d'années de confrérie. Au fur et à mesure que j'avance dans la vie, je continuerai à tenir la tête haute et à me souvenir qu'ensemble nous avons engendré d'importantes améliorations. Merci et que Dieu nous bénisse dans la solidarité.

Cheyenne Falkenberg
Anciennement de la Section locale 27

J'ai pris ma retraite en 2004 et je suis très contente de voir chaque mois ma prestation de retraite dans mon compte bancaire. Je vous en remercie sans cesse et je dis à tout le monde qui veut bien m'écouter à quel point je suis reconnaissante envers le STT pour m'avoir permis de prendre ma retraite à 60 ans et de passer mon temps à faire du bénévolat, à visiter mes petits-enfants, à effectuer finalement du rangement et à m'impliquer davantage au sein de ma communauté. Le 1 000 \$ a été un merveilleux cadeau de départ et d'une grande générosité. Ce cadeau est fort généreux et je ne vois pas la nécessité

d'augmenter son montant. D'autre part, l'édifice de la rue Lane avait grandement besoin d'entretien lorsque j'y étais pour une séance d'information pendant le lock-out. Un risque d'incendie et un effondrement potentiel le menace sûrement. Un espace plus petit et propre serait probablement une meilleure option.

Encore merci !
Linda Fox
Anciennement de la Section locale 50

P.S. La semaine dernière, j'ai obtenu Telus TV par deux réels employé(e)s de chez Telus. Rappelez-vous de demander à parler avec un(e) travailleur (euse) au Canada !

Je souhaite remercier la Société de secours mutuel du STT pour le cadeau de 1 000 \$ lorsque j'ai pris ma retraite que j'apprécie énormément.

Merci,
Doug Turner
Anciennement de la Section locale 16

J'aimerais remercier le STT pour le cadeau monétaire que j'ai eu quand j'ai pris ma retraite. J'ai passé 35 merveilleuses années grâce aux personnes avec qui j'ai travaillé. En 2005, vous avez fourni des allocations de grève en Alberta, envoyant comme message que nous luttons ensemble. Je souhaite que tout se passe bien pour le STT, autant maintenant que dans l'avenir.

Avec gratitude,
Frank Lipko
Anciennement de la Section locale 202



LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-Trésorière : SHERRYL ANDERSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN

www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

